Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260616-BC_2026_06_009-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : BC_2026_06_009

OBJET : Dispositif d'aide à l'accession abordable « Osez investir »

LE MARDI 16 JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Bureau de la Communauté de Communes, convoqué par courrier électronique du 10 juin 2026, s'est réuni au siège administratif communautaire de POULDREUZIC, sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : CARIOU Jacques, GENTRIC Alexis, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean-Baptiste, LE DONGE Magali, LE DIZES Philippe, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe.

Absents excusés : BOURDON Fabien

****

Le Président, Philippe RONARC'H, rappelle que par délibération en date du 12 juillet 2021, le Conseil de Communauté a approuvé la mutualisation des deux dispositifs d'aides à l'accession à l'habitat destinés à améliorer l'accès des ménages à la propriété de la CCHPB (« Access'Habitat ») et de la CCPBS (« Osez Investir »).
La mise en œuvre de ce dispositif mutualisé repose sur l'harmonisation des critères d'attribution de la subvention communautaire (CCHPB ou CCPBS) sur l'ensemble des communes du Pays Bigouden et sur l'utilisation d'une l'identité commune « Osez investir ».

Par délibération en date du 4juin 2026, il a été décidé de donner délégation au Bureau Communautaire pour examiner les demandes d'aides reçues et référencées dans le tableau ci-dessous, soit **2** dossiers pour un montant total de **10 000 €** de subvention de la CCHPB :

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260616-BC_2026_06_009-DE

Réf. dossier ANAH / MPR	COMMUNE	Descriptif du bion	Nbre d'occu-pants	Prix d'acquisition (net vendeur)	Montant de travaux de rénovation énergétique TTC	Descriptif travaux	Gain énergétique (étiquette énergétique avant / après)	Subvention CCHPB
2026_88_HPB	PLONEOUR-LANVERN	Maison individuelle T3, 1920	2	107 400 €	36 081 €	Isolation rampants & plancher bas. PAC air/eau sur plancher chauffant VMC SF Hygrovariable Remplacement menuiseries	F/B 56%	5 000 €
2026_89_HPB	PLONEOUR-LANVERN	Maison individuelle T4, 1930	2	110 000 €	30 999 €	Isolation combles perdus, rampants & murs, rempl. menuiserie, poêle à granulé, VMC	F/B 69%	5 000 €

Les modalités de versement de la subvention sont les suivantes :

- Un acompte de 50% sur présentation par le bénéficiaire, de son acte d'acquisition ;
- Le solde de 50% sur présentation des copies des factures correspondant aux devis joints au dossier.

Sur proposition du président,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité

- **Alloue** les aides au montant indiqué dans le tableau,
- **Mandate** le Président pour verser la subvention,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au BP 2026.

Le Président,

Philippe RONARC'H.